

St Hilaire St Mesmin & Vous

Bulletin d'informations municipales
de la commune de Saint-Hilaire Saint-Mesmin

octobre
2022



p6

Retrouvez en page 6
le budget participatif

Le mot du maire

p.2

Vie communale

p.4

Vie associative
& culturelle

p.14

Environnement

p.18

St-Hilaire & son histoire

p.20

Recette

p.22

Infos pratiques

p.23

Divers

p.23

Rétrospective

p.24

Infos publication

Revue municipale et d'informations de la Commune de St-Hilaire-St-Mesmin.
Diffusion gratuite. Octobre 2022.
Directeur de la publication : S. Chouin, Maire
Rédacteurs : Commission Communication
Création : wam!
Photo de couverture : Mairie
Impression : Maxime OLLIVIER
Le contexte éditorial peut conduire la commission communication à réduire ou modifier certains articles.

Édito



Chers Hilairois, chères Hilairoises

Le mois de septembre a vu nos écoles maternelle et élémentaires réinvesties par les enfants et leurs enseignants pour la plus grande joie de tous dans le cadre d'une première rentrée pour les plus jeunes et pour de belles retrouvailles pour les plus « anciens ».

Je remercie ici également le personnel communal et les enseignants pour le travail de préparation des écoles réalisé à cette occasion.

Cette nouvelle année scolaire voit l'école maternelle ouvrir une cinquième classe, ce qui permettra au vu du nombre d'enfants accueillis d'exercer dans les meilleures conditions possibles pour les professeurs des écoles et ATSEM avec une moyenne d'enfants par classe de 22 enfants.

La période que nous traversons étant financièrement compliquée nous avons également baissé le prix de la journée de notre accueil de loisirs et limité à 1% la hausse du prix des repas au restaurant scolaire alors même que nous ne les avons pas augmentés depuis 6 années. Cet effort notable fait par la commune ne pourra certainement pas être reconduit l'année prochaine compte tenu de l'augmentation importante des charges de fonctionnement de la commune notamment des charges liées à l'énergie, aux coûts des matières premières et des travaux ainsi que celles de personnels. En effet les communes ne bénéficient pas du bouclier tarifaire et prennent de plein fouet les hausses du coût des énergies.

La rentrée de septembre, c'est aussi le forum des associations, qui s'est tenu le 3 septembre et qui marque lui la reprise d'activité des associations dans un contexte sanitaire beaucoup plus favorable que celui des deux dernières années qui je l'espère permettra un nouvel élan pour nos associations. La commune réaffirme sa présence à leur côté et leur assure son soutien dans la mesure des possibilités communales.

La livraison du nouveau complexe sportif et associatif permet de développer et multiplier les créneaux offerts aux associations sportives, aux écoles et aux accueils périscolaire et extrascolaire. Cet équipement était nécessaire pour répondre à la demande de notre population croissante et sportive ce dont nous pouvons nous réjouir puisque cela participe au maintien en bonne santé et au bien vivre.

Vous noterez que les élus ont fait le choix de ne pas équiper de chauffage la salle sportive pour des raisons évidentes liées au coût de fonctionnement de cet équipement et au coût de l'énergie. Pour que cela soit possible c'est en contrepartie un équipement très bien isolé.

Dans le contexte actuel du renchérissement du coût des énergies, nous avons fait le choix d'équiper le toit de ce nouveau centre sportif de 700 m² de panneaux photovoltaïques et de conclure une convention d'autoconsommation collective qui devrait permettre à la commune de réduire drastiquement ses dépenses d'électricité.

Une réflexion est par ailleurs lancée sur la réduction de l'éclairage public. Vous serez prochainement consultés à ce sujet. Nous envisagerons ensuite des solutions en fonction des possibilités techniques liées aux différentes technologies présentes sur notre territoire communal.

Dans le même ordre d'idée et dans ce contexte de baisse du pouvoir d'achat et de hausse de l'énergie, je vous informe qu'Orléans Métropole vient de lancer un guichet unique de la rénovation énergétique « Ma Métro Rénov' » afin d'aider et d'accompagner ceux d'entre-vous qui le peuvent et le souhaitent dans le cadre de travaux de rénovation thermique notamment. Vous retrouverez de plus amples informations dans ce bulletin municipal.

Vous avez pu constater la livraison et les premières installations des ménages sur l'ex site « PRODEX » qui porte maintenant le nom de « La Vinaigrerie », route d'Orléans et qui accueille une trentaine de logements sociaux. Nous avons autant que possible en accord avec le bailleur Valloire Habitat et avec les services Préfectoraux priorisé les personnes habitant déjà sur notre commune ou ayant un lien avec notre commune dès lors qu'elles répondaient aux critères d'attributions de logements sociaux.

En matière de voirie, nous avons décidé de pérenniser la mise en place de la voie centrale banalisée également

La période que nous traversons étant financièrement compliquée, nous avons baissé le prix de la journée de notre accueil de loisirs et limité à 1% la hausse du prix des repas au restaurant scolaire alors même que nous ne les avons pas augmentés depuis 6 années.

appelée chaussidou route d'Olivet en concertation avec les élus d'Olivet qui ont fait de même sur la portion de cette route concernant leur commune.

De nouvelles règles d'urbanisme s'appliquent depuis le 04 mai 2022

C'est la
RENTREE !



à notre commune, le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM) étant devenu opposable à cette date. N'hésitez pas à solliciter notre service urbanisme lorsque vous souhaitez réaliser des travaux pour connaître ce qui est applicable selon le secteur concerné afin d'éviter tout contentieux, recours ou verbalisation.

La canicule subie cet été et la sécheresse qui s'en est suivie peut causer ou avoir causé des dégâts sur votre habitation telles que des fissurations. Si vous êtes dans ce cas de figure, faites une déclaration écrite en mairie accompagnée de photos pour nous permettre de faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle qui pourra vous être demandé par votre assureur. Cela nous permettra également de vous avertir si la commune obtient cette reconnaissance de catastrophe naturelle. Vous n'avez en effet que 10 jours après la publication de l'arrêté ministériel pour saisir votre assurance. Soyez certain que notre équipe municipale s'emploie à ce que notre ville reste le plus possible un havre de paix. Une ville qui offre à toutes les générations un cadre de vie correspondant à leurs aspirations.

Bien à vous.
Votre Maire,

Stéphane CHOUIN

Compte rendu sommaire de conseils municipaux



17 mai
2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept Mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Stéphane CHOUIN, Maire.

- **APPROUVE** les règlements intérieurs des accueils périscolaires et extrascolaires
- **VOTE** les tarifs communaux pour la restauration et la garderie scolaires applicable à compter du 1^{er} septembre 2022 et **APPLIQUE** le tarif le plus élevé de la grille (à savoir 1 301 et >=) des prestations restauration et garderie scolaire pour les familles non hilairoises.
- **VOTE** les tarifs des activités extrascolaires applicables à compter du 11 juillet 2022 et permet aux petits enfants dont les grands-parents sont domiciliés sur la commune d'avoir accès aux accueils de loisirs dans les mêmes conditions tarifaires que les enfants hilairoises.
- **APPROUVE** l'achat du terrain boisé situé aux abords de la rivière du Loiret, cadastré YE 72, YE 73, YE 74, YE 75, YE 76 et YE 01, sis « LE PETIT BEAUNAI » d'une contenance totale de 3 541 m² et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié pour l'achat de ce bien.
- **APPROUVE** l'achat du terrain cadastré YE 08 d'une contenance de 1 112 m² en premier lieu, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié pour l'achat de ce bien et **APPROUVE** l'achat du terrain cadastré YE 09 d'une contenance de 735 m², en second lieu, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié pour l'achat de ce bien.
- **APPROUVE** l'achat de la parcelle cadastrée AL 501 pour une contenance de 181 m², et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié pour l'achat de ce bien.
- **DELEGUE** au Maire, au nom de la commune, l'exercice du droit de préemption défini par le Code de l'Urbanisme
- **ALLOUE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à l'association Histoire Locale correspondant au montant global du loyer d'un hangar de stockage de matériel sur la période du 1^{er} janvier au 30 mai 2022
- **APPROUVE** la décision modificative proposée au Budget Principal



22 juin
2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux Juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Stéphane CHOUIN, Maire.

- **ADOpte** la mise en place du dispositif « Chantiers et stages à caractères éducatifs » précédemment intitulé « Argent de poche » selon les principes présentés
- **APPROUVE** les propositions de modifications des règlements intérieurs des accueils périscolaires et extrascolaires ainsi que des tarifs des accueils extrascolaires
- **APPROUVE** l'ajout de la famille d'achat « Formation Hygiène et Sécurité » à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole
- **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt concernant la construction de 5 logements locatifs aidés situés rue des Martinières à l'entrée du Clos des Mauridets
- **APPROUVE** le plan d'échange de parcelles de terrain avec M. TINDILLIERE et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.
- **APPROUVE** l'achat d'une parcelle de terrain appartenant à la SCI « Francine de Saint-Hilaire », et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié pour l'achat de ce bien.
- **ADOpte** les modalités de publicité des actes pris par la commune à compter du 1^{er} juillet 2022
- **APPROUVE** la convention de partenariat avec les communes d'Orléans Métropole pour l'organisation de la rencontre des assistants maternels 2022 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- **APPROUVE** la décision modificative proposée au budget principal
- **ADOpte** la création de 2 emplois d'Adjoint d'Animation à temps non complet à 93 %

CSA (Complexe sportif et Associatif)

Saint-Hilaire a la chance d'avoir une activité associative importante générant des besoins en équipements, notamment pour les sections sportives. De plus, le nombre d'habitants augmente d'années en années. Il était devenu nécessaire et urgent d'apporter des réponses aux besoins.

Depuis de nombreuses années, la volonté de développement des sections sportives communales récompensée par un nombre d'adhérents toujours plus important était freinée par une capacité d'accueil sous dimensionnée.

Les demandes pressantes des associations, l'engagement des élus de toutes les soutenir en leur proposant des locaux en nombre suffisant et adaptés à leurs activités, nous obligeaient à une profonde réflexion.

La réflexion fut lancée en 2018 par un comité de pilotage associant élus et représentants du monde associatif et aboutit au projet d'un Centre Sportif et Associatif, mutualisé avec les équipements du gymnase communal.

Des objectifs avaient été définis dans le cahier des charges et mis en place :

- Un nouvel espace sportif ouvrant des plages de pratique aux différentes sections de handball, tennis, gymnastique, multisport
- Un espace multi activités.
- Un espace de convivialité, lieu de rencontres et d'échanges.
- Des zones de rangement de matériel.
- Un équipement dont la taille, le volume, l'esthétique s'intégrerait dans le site.
- Un bâtiment à énergie renouvelable solaire (panneaux photovoltaïques)

Ce projet ambitieux, d'une surface de 700 m², d'un coût de 1 700 000.00 €, soutenu par des subventions de l'État (472 000.00 €), du Département (75 000.00 €), de la Métropole (50 000.00€) et nous l'espérons, une participation



financière de la Fédération Française de Tennis.

Et au mois de septembre, au retour de leurs vacances, les Hilairois ont pu découvrir leur nouvel équipement. Nos associations, quelles que soient leurs activités, auront maintenant à leur disposition des locaux modernes et fonctionnels.

Enfin, avec 700 m² de panneaux photovoltaïques en toiture qui couvriront la consommation en électricité de l'ensemble des bâtiments municipaux, Saint-Hilaire a affirmé sa volonté de s'appuyer sur les piliers du développement durable que sont le social, l'économie et la protection de l'environnement.

700 M²
de panneaux
photovoltaïques en toiture
couvriront la consommation
en électricité de l'ensemble
des bâtiments municipaux.



Budget participatif 2022

Au mois de mai, les Hilairois(es) ont pu découvrir les 4 projets retenus pour le budget participatif 2022.

1

L'ordinateur

qui servira à Isabelle Cocquet a bien été acheté. Mme Cocquet aide les administrés dans leurs démarches numériques, à l'Agence Postale Communale. Il suffit de prendre rendez-vous avec elle, directement à l'APC auprès de Sandrine Paul.



L'école élémentaire

a été dotée de matériel spécifique et pédagogique pour la prise en compte des besoins de chacun des élèves.



Bien évidemment nous n'oublions pas le projet 2021, le skate-park, dont la réalisation prend plus de temps que prévu. Rendez-vous en 2023 pour le prochain budget participatif !



2

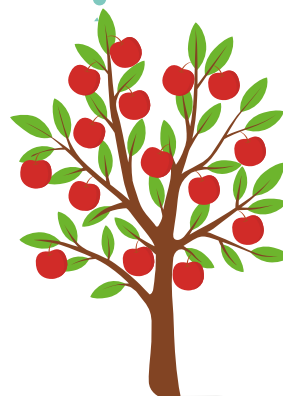
Le parc à chiens

sort peu à peu de terre. Il se situe derrière le terrain d'honneur de football. Les chiens peuvent s'amuser entre eux, sous la surveillance de leurs maîtres, et se dépenser avec les modules mis en place.

4

La distribution d'arbres fruitiers

bat son plein. En effet, 84 arbres sont donnés aux foyers hilairois qui s'étaient précédemment inscrits. Ce sont donc 21 figuiers, 11 pruniers « reine-claude », 21 pruniers « mirabelle », 9 poiriers « williams », 8 poiriers « conférence », 4 pommiers « golden », 8 pommiers « reine des reinettes » et 2 pommiers « grise du Canada » qui ont été distribués. Bonne dégustation !



BESOIN D'AIDE POUR vos démarches informatiques ?

Isabelle Cocquet, habitante de Saint-Hilaire depuis toujours, propose bénévolement son aide, ses services et son expertise pour tous les administrés de la commune. Elle intervient exclusivement sur toutes les démarches administratives numériques (déclaration d'impôts, prise de rendez-vous Doctolib, gestion d'abonnement par exemple).

À partir du 1^{er} octobre, disponible du lundi au mercredi, aux heures d'ouverture de l'Agence Postale Communale.

La prise de rendez-vous se fait uniquement à l'agence postale communale au

☎ 02 38 59 73 59

ou à la mairie au

☎ au 02 38 76 30 24

Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas et prenez rendez-vous avec Mme Cocquet.



Moins d'éclairage la nuit



La ville de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin a déjà procédé au remplacement des ampoules par des éléments moins énergivores sur certains axes (Rte d'Olivet, Rte d'Orléans, rue du Haut Midi et bien d'autres rues soient 170 lanternes LED depuis 2019), à la mise en place de systèmes réduisant l'intensité lumineuse à partir d'une certaine heure sur d'autres (Abaissement à 50% de 23h à 5h) et même à l'extinction de

l'éclairage sur certains créneaux horaire (Rue de l'église ; extinction à partir de 00h).

Doit-on s'en contenter ? Les situations économiques et écologiques nous imposent d'envisager de réduire encore plus l'éclairage public de nuit, à l'instar de ce qui se généralise dans bon nombre de villages et villes, autant pour faire des économies que pour optimiser nos ressources énergétiques et protéger la biodiversité.

Dans ce cadre et vu la sensibilité du sujet, les Hilairois seront consultés prochainement.

Les portraits de Romain et Stéphanie

Romain GUÉMONT est responsable du Service Urbanisme et du Service Élection depuis Septembre 2019.

Il informe les habitants sur leur droit à construire, il planifie les règlements avec les élus et la métropole, instruction des demandes de travaux en lien avec le service de la ville d'Olivet, puis il prépare et supervise les différentes élections.

CE QU'IL AIME SUR LA COMMUNE ?

- Son environnement, à savoir les bords du Loiret, les vergers et les vignes, le début de la Sologne, ses belles bâtisses, son cadre de vie en somme (en Somme, mais dans le Loiret !).
- Le fait que c'est une ville qui garde un esprit village
- Ses collègues !

CE QU'IL AIME MOINS SUR LA COMMUNE :

- Le « village rue » traversé par la route d'Orléans très passant
- Le manque de restaurateurs
- La difficulté de motiver les nouveaux arrivants à bâtir dans un style architectural de Sologne/Val de Loire.

« C'est un poste qui me plaît énormément du fait du contact avec le public et les élus, il est très polyvalent. L'avenir dépendra des opportunités ici ou ailleurs. »

Nous lui avons demandé s'il avait un message à faire passer ou ce qu'il souhaite partager :

« En tant que pèlerin du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, et parce que

Saint-Hilaire-Saint-Mesmin se trouve sur le chemin de la voie de Tours, pourquoi ne pas créer un tampon avec « la coquille et des cerises » afin de tamponner les crédenciales des quelques pèlerins passant par la commune ».

Stéphanie RICHAUME, Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe, en poste à l'accueil de la Mairie depuis le 1^{er} Juillet 1993 (30 ans de service dans moins d'un an !), je suis chargée :

- de l'état civil (enregistrement des reconnaissances, constitution des dossiers de mariages, enregistrement des PACS, enregistrement des déclarations de décès et transcriptions, ...)
- du cimetière (Attribution des emplacements, suivi des renouvellements de concessions, procédure d'abandon, ...)
- du CCAS/aide sociale (Mise en œuvre et suivi des dossiers du CCAS, préparation des séances, secrétariat durant les séances et rédaction des délibérations, suivi des décisions, service portage des repas et téléassistance, demandes de logement, tenue et gestion du registre des risques climatiques, ...)
- secrétariat du Maire et du Directeur Général des Services (saisie et mise en forme de courriers, suivi de dossier, convocations aux commissions et conseils municipaux, mise en forme des délibérations...)



- accueil physique et téléphonique (réception/transfert des appels, enregistrement courrier arrivée, affranchissement courrier départ, recensement des jeunes à partir de 16 ans, coordonnateur pour le recensement de la population, ...)

J'aime mon travail pour la diversité des tâches que j'ai à accomplir et j'apprécie toujours autant, après toutes ces années, le contact avec les administrés (vu mon ancienneté, j'en connais bon nombre !). Il est bon de souligner également que le parc de la Pie et la Mairie constituent un cadre de travail plutôt agréable.

À souhaiter que Saint-Hilaire-Saint-Mesmin garde son petit côté « rural », malgré l'urbanisation grandissante !

Dispositif Argent de poche

Du 11 juillet au 26 août, la commune a accueilli chaque semaine 3 jeunes hilairiens dans le cadre du dispositif « argent de poche ».

Ce dispositif avait pour but de faire participer des jeunes à des tâches d'entretien de l'espace public en contrepartie d'une petite rémunération.

Encadrés par les agents municipaux, ils ont su s'intégrer parfaitement, faisant preuve d'enthousiasme et de bonne volonté. Peut-être les avez-vous aperçus sur le Mail, au Pâtis, ou encore au cimetière, en train de ramasser les

déchets sur les trottoirs, entretenir quelques espaces verts ou désherber.

Au total, c'est une quinzaine de jeunes qui ont œuvré dans la bonne humeur, pour rendre notre commune plus propre et accueillante. Cette opération a rencontré un franc succès, elle a permis un échange intergénérationnel entre jeunes hilairiens et agents de la collectivité, mais également une prise de conscience sur le civisme dont nous devrions tous faire preuve.



Le Marché aux cerises



Cette année le marché aux cerises du 26 juin avait retrouvé sa formule habituelle.



La veille, sous la houlette de son nouveau président, c'est une soirée moules frites suivie d'un feu d'artifice qui a ouvert les festivités. Malgré une météo plus qu'incertaine tout au long de la journée et des préparatifs sous la pluie, les convives étaient au rendez-vous pour le dîner.

Le dimanche, les premiers exposants ont été accueillis dès 5h30. Particuliers

et professionnels se sont installés pour une journée d'échange et de partage. Les bénévoles du comité des fêtes ont tous été sur le pied de guerre pour que cette journée se passe au mieux pour tous les acteurs.

L'énorme travail de préparation en amont a permis à ce dimanche d'être sans fausse note. De la prestation

musicale « au pied levé » de Pascal Hamard le samedi soir, en passant par la musique de St-Hilaire (que nous remercions chaleureusement) et le Xapet' Banda ont rythmé ces journées. Le vide grenier, la restauration, et la vente des petites pépites rouges ont attiré, selon la police, plus de 10 000 personnes.

Le comité des fêtes s'est promis d'investir dans une ou plusieurs friteuses supplémentaires pour gommer le point noir de l'attente à la restauration, et saura se remettre en question pour parfaire l'ensemble de l'organisation.

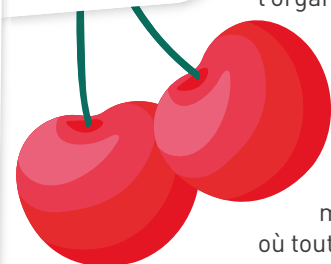
Merci aux nombreux bénévoles qui étaient au rendez-vous, nous avons cependant manqué de bras le dimanche soir au moment du rangement, moment essentiel et obligatoire où toutes les énergies présentes depuis la veille sont au ralenti.

Cette manifestation annuelle attendue ne pourrait se faire sans le soutien indéfectible de la mairie, le travail des agents du service technique, et le soutien de notre police rurale. Merci à tous !

Contact

Comité des fêtes Saint-Hilaire-Saint-Mesmin

@cdfqshsm@gmail.com



35 élèves ont bénéficié d'un bon d'achat de **25 €**

Comme tous les ans à la fin de l'année nous disons bonsoir à nos grands de CM2 qui vont devenir les petits en 6^{ème}.

Le lundi 4 juillet 2022, M. le maire et l'adjointe du service enfance jeunesse ont remis aux 35 élèves de CM2 un bon d'achat de 25 euros nominatif qui était utilisable à la librairie « Volte pages » place Louis Salle à Olivet.

Remise des chèques aux CM2

"Nous leur souhaitons une bonne rentrée au collège et de garder de bons souvenirs de leur école élémentaire de St-Hilaire-Saint-Mesmin."

Sports Elite Jeunes

« L'année scolaire à l'École élémentaire de St-Hilaire s'est achevée par la nouveauté en terme de proposition de cycle sportif. Les élèves de CE2 et de CM1 ont pu s'initier à la pratique du tir à l'arc. Il s'agit d'un sport inhabituel, qui demande de la concentration et de la précision. Les enseignants et les élèves ont été conquis. »

Également, les élèves de CM2 ont pu bénéficier d'un cycle « **savoir rouler à vélo** » : une initiation au code de la route accompagnée d'une pratique à vélo dans St-Hilaire Saint Mesmin. Ce projet s'est finalisé par le déplacement à vélo en direction d'Olivet pour réaliser la visite de leur futur collège. Ces deux projets ont été animés par des éducateurs professionnels garantissant la sécurité des élèves, et coordonnés par le service enfance jeunesse en collaboration avec l'École élémentaire et les gardes champêtres de la commune. Une belle réussite pour tous. »



GO!





Pâtisserie éphémère, pâtisserie solidaire



Pour la deuxième année consécutive, un jeune développeur informatique de métier, pâtissier passionné, s'est installé au pied de la mairie.

La dernière semaine de juillet les gourmands se sont retrouvés pour déguster des tartes aux fraises de M. et Mme Mercier couchées sur une pâte feuilletée aérienne, des tartes au riz au lait crémeux et son caramel au beurre salé, des tartes citron meringuées, où le citron était dans tous ses états, des gaufres chocolat praliné ou chocolat praliné fraise, et des cheesecakes cerise, où la cerise de St-Hilaire avait une place de choix !

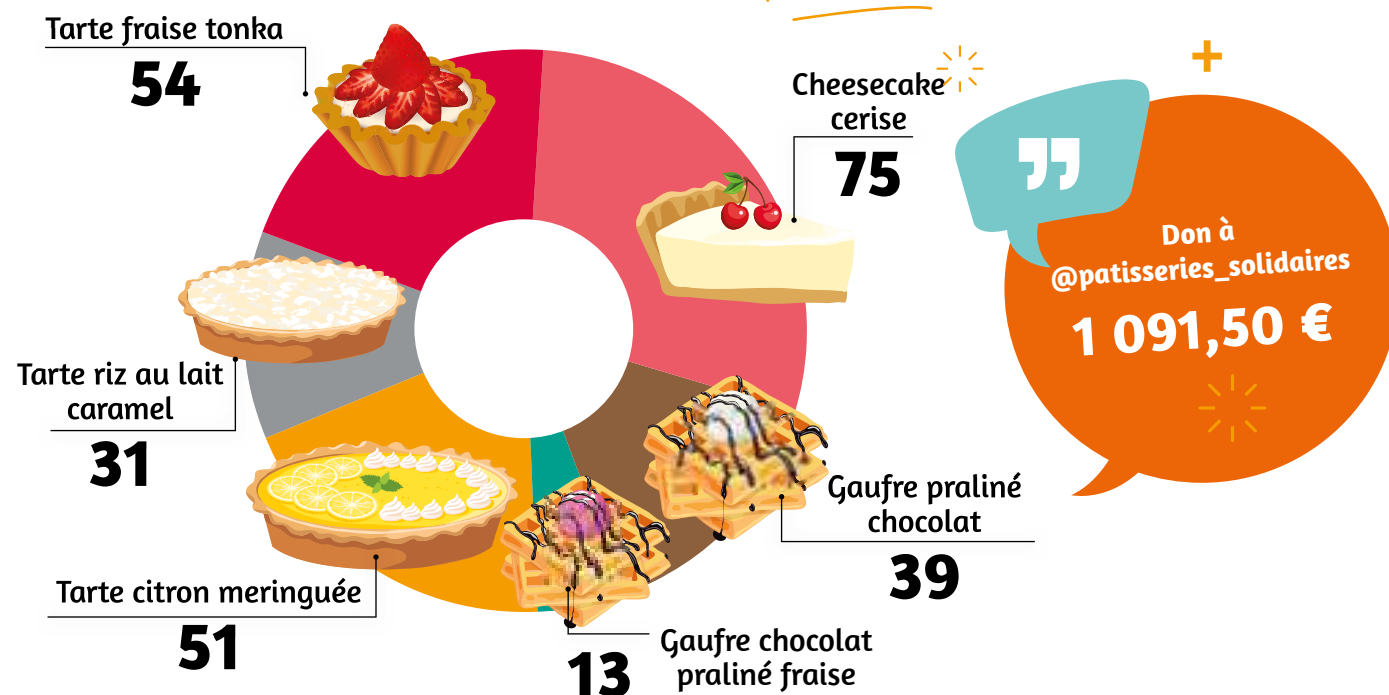
Inutile de préciser que tous les éléments de ces gâteaux délicieux avaient été soigneusement préparés par le pâtissier amateur et ses commis, et qu'ils étaient assemblés minute à la demande

dans les profondeurs mystérieuses de la mairie.

Cette seconde édition, une fois encore réalisée grâce au soutien de la Mairie de St-Hilaire, et du Comité des fêtes, a rapporté à l'association « Pâtisseries solidaires » 1 091 €. C'est bien sûr et surtout grâce à l'altruisme désintéressé d'Aymeric Dominique, aux Hilairois qui pour certains deviennent des habitués de cet événement éphémère (ils se reconnaîtront), mais aussi aux nombreuses personnes de passage, telles celles de la Loire à vélo ou des communes avoisinantes, intriguées par les panneaux le long de la route et le concept, et qui ont su faire une pause dans ce cadre charmant.

Merci à tous !

"Après une belle semaine, voici le récapitulatif des pâtisseries vendues".



À contre-courant

Le 27 juillet nous avons pu suivre une étrange procession le long des chemins du Pâtis.

La compagnie TAU nous a surpris avec une représentation au plus près de la nature. Entre 40 et 50 personnes de tous âges se sont retrouvés pour un moment hors du temps, contemplatifs de la nature qui nous entoure et que nous ne regardons pas forcément. Pas seulement Hilairois, car la troupe qui se déplace au rythme de leurs vélos avaient su prévenir le public de leur venue, et c'est aussi des gens d'Orléans, de Beaugency, et d'autres lieux, qui ont suivi ce spectacle.

Grâce à la générosité d'une famille hilairoise, la troupe, composée des artistes, mais aussi de leurs enfants, de la nounou et de leur cuisinier, a pu découvrir notre commune sous un de ses plus bel angle, hébergée dans une maison de caractère non loin du lieu de leur représentation.

Merci à tous ceux qui ont permis ce moment hors du temps, et un merci particulier à nos services techniques qui ont pu venir au pied levé débroussailler un espace désigné pour une partie du spectacle.



Le Forum des associations



Après la rentrée scolaire, la rentrée des associations !

Samedi 3 septembre le soleil avait décidé de réapparaître pour que le forum soit des plus agréable.

Nombreux furent les visiteurs, petits et grands, qui se sont succédés sur les stands des associations qui composent notre paysage communal.

L'après-midi fut convivial, et a permis aux futurs adhérents, et aux associations, d'échanger, de renseigner et de remplir leurs plannings !

Saluons la venue de « Comme on danse » qui propose une nouvelle activité sur la commune et qui rencontra un franc succès. La salle du RPE (Relais petite enfance) sera aménagée très rapidement de barres et de miroirs pour conforter leur installation.

Ce forum fut aussi l'occasion pour le Comité des fêtes de remettre le prix 2022 du plus bel apouantiau (épouvantail en solognot) à Madame Claudie Montigny.

Il a été possible de visiter les nouvelles salles associatives et sportives. Ainsi, pour peu que de nouvelles associations se créent, les locaux flambants neufs pourront accueillir de nouvelles pratiques !

Belle année associative à tous !



L'école élémentaire a accueilli 176 élèves répartis sur 8 classes sous la direction de Mme Jordane PERRIN
Pas de changement au niveau des enseignants.

2 classes de CP
Mme FERRY (18)
et Mme POULAIN (19)

2 classes de CE1 et CE2
Mme BOUCHER (23)
et Mmes ALDOBRANDI
ET POMMEREUL (22)

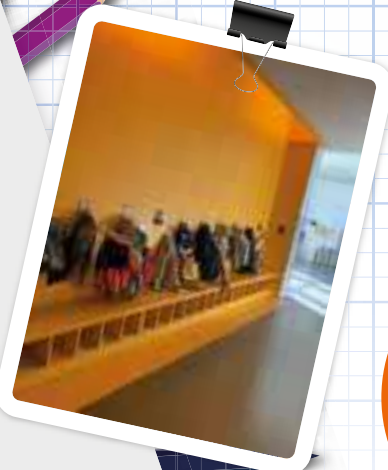
1 classe de CE2 et CM1
M. PEILLERON (23)

1 classe de CM1
Mme TONNARD (24)

1 classe de CM1 et CM2
Mme LAVRILLEUX (22)

1 classe de CM2
Mme PERRIN (24)

Des travaux de réfection ont été faits cet été
et une nouvelle structure de jeux a été installée
dans la cour.



Rentrée scolaire 2022-2023

La municipalité souhaite une bonne année scolaire à la communauté éducative.



Vacances été 2022

Les vacances d'été 2022 aux ALSH de St-Hilaire-St-Mesmin étaient placées sous le signe du CAMPING. Les enfants ont pu s'amuser tous les matins en dansant avec le réveil fun. Les journées ont été rythmées par des activités et des sorties plus sympas les unes que les autres : une journée à lulu Parc, au Château de Meung-sur-Loire, au labyrinthe de Beaugency, au BMX de la Chapelle- St-Mesmin... Également, des activités manuelles autour du thème du Camping et des jeux sportifs aquatiques ont été organisés afin de se rafraîchir un petit peu !! Les ados (12-17 ans) et les marsupilamis (enfants de 6-10 ans) ont passé de jolis moments ensemble sur des activités afin de favoriser l'intergénérationnel. Ils se sont éclatés au cours des veillées organisées par notre équipe de choc d'animateurs : soirée déguisée, crêpe party, soirée karaoké, mini-pièce de théâtre. Un vrai air de vacances !!!



Une classe de 23 moyens avec **Mme PEPE Annabelle** et une classe de 23 petits avec **Mme ELLIEN Emmanuelle**. Une classe de 21 grands avec **Mme GABORIT Katia**.

Ces classes seront accompagnées par 4 ATSEM : **Sylvie BOURGOIN**, **Laura GOARD**, **Nathalie PROTAIS** et **Mylène BARRIER** en remplacement de **Jessica PERRIN**.

Le service enfance jeunesse est sous la responsabilité de **Mme ARNAULT Marie** qui a pris ses nouvelles fonctions le lundi 12 septembre dernier, suite au départ de **Mme CHERY Caroline**.

Nous souhaitons la bienvenue à **Fanette PARCHET**, adjointe à la responsable et à **Raphaëlle LIENHARDT** animatrice du service enfance jeunesse.

L'équipe d'animation est complétée par **Florian** et **Léa** qui étaient déjà en place l'année dernière ainsi que **Céline** et **Amandine** sur les temps méridiens et périscolaires.

La rentrée scolaire est un moment très important pour les enfants, les parents, les enseignants, le personnel communal et les élus.

Tout doit être prêt le jour J et je remercie l'implication de tous ceux qui œuvrent dès la fin de l'année scolaire jusqu'à la veille de la rentrée pour que tout se passe bien.

L'école élémentaire accueille 176 enfants pour la rentrée 2022-2023 répartis sur 8 classes et l'école maternelle accueille 111 enfants répartis sur 5 classes.

Nous avons effectivement cette année l'ouverture d'une 5^{ème} classe à l'école maternelle que nous attendions avec impatience car le jour de la rentrée il y avait jusqu'à 33 élèves par classe.

Depuis le jeudi 8 septembre dernier, nous avons une classe de 23 petits/moyens avec **Mme da SILVA Axelle**, nouvelle directrice qui a pris ses fonctions dès la rentrée.

Une classe de 20 grands avec deux nouvelles enseignantes, le lundi et le mardi avec **Mme OUDOT Nathalie** et le jeudi et le vendredi avec **Mme DEWATINE BIA Lucile**.

Relais petite enfance Interview



« Pouvez-vous vous présenter ? »

Mélanie : Je suis Mélanie assistante maternelle sur la commune depuis 19 ans maintenant et j'ai un agrément pour 4 enfants.

Comment s'organise une journée type chez vous ? Et quelles sont les tâches quotidiennes dans votre métier ?

Mélanie : Mes journées sont remplies et différentes les unes des autres aussi bien avec les petits que par les tâches quotidiennes dues à mon métier (repas, nettoyage, rangement ...).

Elles commencent tôt avec la préparation des repas au maximum avant leurs arrivées qui actuellement est à 7 h 30. Une fois l'accueil passé, ils ont un temps de jeux libres qui est suivi en général par une balade ou des jeux dans le jardin ou des activités simples à la maison. Vers 11 h 30 commence le repas tous ensemble suivi de la sieste et du goûter, ensuite nous attendons papa ou maman en faisant des petits jeux libres ou dirigés.

Bien sûr mon métier n'est pas juste du gardiennage, je contribue à leur éveil sous toutes ses formes : socialisation, jeux, découvertes, nature...

Suivant les semaines il y a des sorties au jardin partagé, à la bibliothèque ou au Relais Petite enfance les vendredis matin.



Comment définiriez-vous votre relation avec les parents ? Que pensez-vous que les parents attendent de vous ?

Mélanie : J'ai plusieurs employeurs et il n'est pas toujours simple de communiquer même si dans l'ensemble je ne me plains pas au bout de 19 ans.

Je gère une partie administrative en plus des enfants. Il arrive que le parent employeur ne s'occupe pas trop des papiers et autres formalités (lois, les calculs, la convention ...).

Ce n'est pas toujours très simple sachant que chaque contrat est différent. Sur ce domaine, le Relais Petite enfance est là pour les aider.

Les parents attendent de la confiance, un projet d'accueil personnalisé et de la communication autour de leur enfant.

Arrivez-vous à échanger régulièrement avec des consœurs et confrères ?

Mélanie : J'ai la chance de connaître et communiquer avec d'autres assistantes maternelles, je trouve important d'avoir des échanges avec mes collègues.

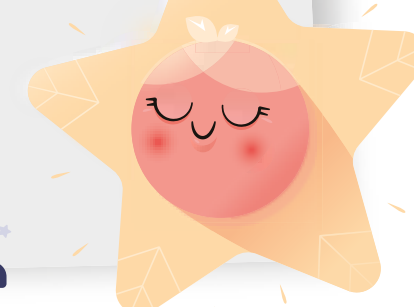
Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

Mélanie : J'aime mon métier et j'aime m'occuper d'eux, je travaille 50h par semaine, le weekend est le bienvenu mais de voir les petits s'éveiller au mieux, de voir leur petit sourire le matin à leur arrivée est ma récompense.

Quels sont les traits de personnalité et les valeurs essentiels à l'exercice de ce métier selon vous ?

Mélanie : Tolérance, passion, patience, communication et organisation.

Tolérance, passion, patience, communication et organisation.



Club photo

Après 2 années d'activités réduites, l'objectif, des 14 adhérents du club, est de pouvoir se retrouver pour échanger et partager leur passion commune : la photographie.

Nous nous réunissons chaque mercredi de 18 h à 20 h, pour des ateliers numériques : visionnage et analyse photos, traitement numérique sur logiciel, technique de prise de vue.

Cette année, plusieurs personnes sont intéressées pour nous rejoindre, nous proposons une deuxième séance mais un autre jour que le mercredi. Faites nous connaître vos souhaits (jour et horaires) ainsi que les thèmes que vous désirez aborder.

Des sorties photos sont organisées pour la mise en pratique de la théorie étudiée lors des séances. Des visites d'expositions sont également prévues.



Nous organisons périodiquement un challenge interne sur un thème défini. Le club organise une exposition annuelle, ainsi qu'un challenge réunissant plusieurs clubs sur 2 thèmes, 1 en noir et blanc et un couleur.

Nous participons également à divers expositions ou challenges.

Les nostalgiques peuvent s'adonner au traitement argentique en noir et blanc. Nous espérons pouvoir vous accueillir

pour notre exposition dont la date est à définir. Cette année nous présentons une série de photos à la médiathèque. Ainsi que des photos de St-Hilaire sur les panneaux situés sur le mail.

Contact :

@ club.photo.hilairois45
@orange.fr

ou au 06 21 70 95 43
(laissez un message, nous vous rappellerons).



Yoga et Créativité

Depuis septembre dernier, les cours de Hatha Yoga ont repris dans de bonnes conditions à la salle RPE (locaux derrière le fleuriste). Ils ont lieu chaque lundi, en période scolaire, à 19 h 40, avec un réel succès.

Ces cours sont accessibles à tous, adultes et adolescents, chacun adaptant la pratique à sa juste mesure.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir participer à un cours, sans engagement. Venez quelques minutes

avant le cours, munis d'un grand tissu (2m x 1m) et un coussin. Si la pratique proposée vous plaît, vous pourrez alors vous inscrire à la fin du cours. Cette inscription vous donnera accès aux cours de Saint-Hilaire, mais aussi à d'autres cours sur Cléry et Orléans suivant vos disponibilités. Elle vous donnera également accès à des cours audio en ligne praticables à volonté.

Une marche conviviale est proposée à nos adhérents et leurs familles le 16 octobre en bord d'étangs et de Loire. Ce temps est l'occasion de partager et mieux se connaître.

Un stage résidentiel aura lieu dans le Morvan, du 10 au 13 novembre.



Vous trouverez de plus amples renseignements :

@ www.yoga-creativite.fr

ou Yoga et Créativité,

02 38 88 78 90.

06 40 33 89 59

@ yoga.creativite@orange.fr

Comité de jumelage

Après deux années de crise sanitaire, le comité de jumelage a pu de nouveau rendre visite à nos amis à Erkheim. En effet, nous avons dû repousser deux fois ce voyage, et c'est avec un grand soulagement que nous sommes allés en Bavière le week-end de l'Ascension. L'accueil fut très chaleureux. Cette année, la visite de Munich était au programme, découverte de son patrimoine, de son architecture, de son histoire. Nous avons flâné dans les vieux quartiers du centre-ville. Tous les Hilairois du voyage sont revenus très enchantés de ce séjour.

L'année prochaine, l'accueil se fera à St-Hilaire à l'Ascension. Si vous êtes intéressés par notre association et souhaitez rencontrer nos amis bavarois, n'hésitez pas à nous contacter. Contrairement à ce que pensent beaucoup de personnes, la barrière de la langue n'est pas un obstacle.

Aujourd'hui, il existe des traducteurs sur le portable. Cela permet de communiquer sans trop de difficulté. Néanmoins, nos amis parlent beaucoup plus le français que nous l'allemand.

Pour information notre assemblée générale est toujours le dernier vendredi du mois de janvier pour plus d'information vous pouvez nous contacter :

@ nb.javoy0801@orange.fr

L'année prochaine, l'accueil se fera à St-Hilaire à l'Ascension.





Rencontre des St-Hilaire de France et du Canada les 2 et 3 juillet 2022

C'est dans le département de l'Isère à St-Hilaire de La côte commune de 1 500 habitants, que les 2 et 3 juillet 2022 le rassemblement eut lieu, à l'initiative de Catherine, Maire, et Christiane, Présidente de l'association locale L'Hilairoise.

Quelques Saint-Hilaire au nombre d'une quinzaine se sont donc donnés rendez-vous le samedi dès 14h sous les platanes à l'arrière de la Mairie, où le club de foot avec la buvette attendait les participants heureux de se retrouver après deux ans d'interruption de rencontre dû à la Covid.

Les couleurs portées suivant les St-Hilaire : jaune pour St-Hilaire la Palud, vert bouteille pour St-Hilaire de Peyroux, le vert pomme pour St-Hilaire du Rosier, bleu pour les 3 St-Hilaire de la Marne, le blanc pour St-Hilaire-St-Mesmin, etc.



La forte ambiance amicale « des cousins de St-Hilaire » a été rythmée par Michel de St-Hilaire du Rosier, l'animateur des St-Hilaire.

Après ces premières retrouvailles, dans l'après-midi, nous avons pu participer à quelques jeux organisés par des bénévoles tels que la course à ski sur herbe ou une marche puis une messe avec la cérémonie de la remise de la crosse, et vint ensuite la présentation de tous les St-Hilaire avec la remise de cadeaux de la part des municipalités et associations présentes à Madame le Maire de St-Hilaire de la Côte et à la présidente de l'Hilairoise locale.

Le soir, nous nous sommes tous rassemblés dans le gymnase où un repas dansant concocté par un traiteur de la commune nous a régales.

Après une nuit réparatrice, rendez-vous était donné le dimanche matin pour le marché des saveurs entre les Saint-Hilaire.

D'autres activités étaient proposées : une présentation d'un grand chocolatier avec des explications sur le chocolat et une dégustation, la découverte d'un

four à pain communal où des brioches aux pralines ont été cuites et vendues, la visite de la commune de La Côte St André toute proche.

La Côte St André, ville de Hector Berlioz, compositeur et chef d'orchestre du 19^{ème} siècle ; un musée dans sa maison natale, et une imposante halle du XV^e siècle où sont organisés régulièrement des concerts reprenant les partitions de Berlioz.

Sur le marché, chacun a pu composer son repas du midi avec les emplettes faites sur les stands des St-Hilaire.

Puis l'heure de se séparer est arrivée, pour la plupart vers 16h-17h, en se disant à l'année prochaine. Beaucoup d'entre-nous ont profité de ce déplacement en passant une ou plusieurs journées supplémentaires pour visiter les environs riches en patrimoine et en nature.

Veuillez noter qu'en 2025 St-Hilaire - St-Mesmin organisera le rassemblement



Fin d'année bien remplie

Au cours de la saison 2021-2022, l'école de musique a formé 35 élèves. L'année s'est achevée avec des évaluations et des taux de réussite de 100 % aussi bien en formation musicale, qu'en formation instrumentale.

Le printemps fut bien chargé pour l'harmonie. En plus de nos prestations habituelles (carnaval, cérémonie 8 mai), nous avons participé au carnaval de Jouy-le-Potier. Il ne faisait pas très chaud mais nous avons pu nous réchauffer autour de l'immense bûcher !

Le dimanche 15 mai, nous avons organisé et co-animé notre 1^{er} bal folk sous un ciel radieux. L'initiation du matin à la salle des fêtes a rassemblé une quinzaine de personnes. L'après-midi, une centaine de personnes est venue danser sur les airs traditionnels proposés par TAF en Bal, le duo Oyon et l'harmonie. Une belle après-midi dans une ambiance joyeuse.

Puis dernière semaine de juin, nous ne nous sommes presque plus quittés ! En 7 jours nous avons assuré pas moins de 5 prestations : fête de la musique le 21, concert dans un foyer d'hébergement pour personnes handicapées le 24, concert à Cloyes-sur-le-Loir le 25 et animation du marché aux cerises le 26 !

Si vous êtes musicien, pratiquant ou ancien pratiquant, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous travaillons dans une ambiance joyeuse et conviviale les vendredis soir de 20 h 30 à 22h.

Renseignements et contacts :

- @ societe.musicale.sthilaire@gmail.com
- @ sites.google.com/site/societemusicalesthilaire45/
- f url9.fr/s6ZgUb
- @ [societe.musicale.sthilaire](https://www.instagram.com/societe.musicale.sthilaire)



La Maison de la Musique a fait sa rentrée en septembre 2022 avec cette année quelques nouveautés. Outre les cours de piano, de chant et de guitare qui se poursuivent, une classe de saxophone, clarinette et flute orientée musiques actuelles ouvrira ses portes.

Les élèves sont accueillis dès 7 ans et ce, sans limite d'âge, débutants ou non (pour le chant, les cours seront accessibles dès 9 ans). Du lundi au samedi les élèves seront accueillis dans les 4 salles de cours (individuels ou collectifs).

Seront également proposés, tous les lundis soir, des ateliers de pratique collective pour des pratiquants avancés afin de travailler la cohésion rythmique et harmonique.

La Maison de la Musique est aussi dotée d'un studio qui peut être loué à des groupes extérieurs à l'école pour des répétitions.

Vous souhaitez des informations ou vous inscrire :

1755 route d'Orléans à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin

@ mdm.saint.hilaire@gmail.com

☎ 06 44 02 97 16



Lutte contre les plantes invasives

L'appel au volontariat lancé pour l'opération du 9 juillet n'a pas été très concluant en nombre mais l'a été sur le plan qualitatif !

En deux heures, l'équipe composée de 3 adultes et 2 enfants, dont de nouveaux Hilairois, a arraché l'équivalent de 1 000 litres de renouées du Japon, 600 litres au bord du Loiret en amont du pont de Saint-Nicolas et le long d'une haie au bout de l'impasse du Chaussis et 400 litres dans le lit de l'Archer entre les deux ponts.

La récolte faite sur les deux premiers de ces sites était inférieure à celle faite l'an passé. On peut donc espérer venir à bout de cette plante... sous réserve que l'opération soit renouvelée sur plusieurs années et que les propriétaires des terrains riverains infestés, il y en a, s'impliquent dans cette démarche.

Certaines zones en France en sont infestées. Si l'on y prend pas garde, la renouée du Japon déjà présente sur les bords du Loiret et de l'Archer se propagera au détriment de la ripisylve locale jusqu'au moment où il sera trop tard pour espérer l'éradiquer de la commune.

La prolifération de cette plante invasive est telle qu'elle a fait l'objet, le 7 juillet 2022, d'une question écrite publiée dans

le Journal officiel du Sénat, son auteur souhaitant savoir si le Gouvernement étudie la mise en place de plans d'action afin d'endiguer cette colonisation ! Question en attente de réponse !

En attendant le remède miracle pour se débarrasser de cette plante, nous ne pouvons compter que sur notre vigilance pour détecter ses nouveaux points d'implantation et sur notre totale et persévérante implication dans l'arrachage annuel des rejets. La préservation de notre environnement en dépend.



Tous les Hilairois doivent se sentir concernés par cette lutte. À bientôt à l'occasion d'une prochaine opération.

Entretien des chemins ruraux

Le manque d'entretien des chemins ruraux conduit certains riverains à se substituer aux services municipaux avec parfois l'apport de matériaux inadaptés faisant penser plus à un souci de se débarrasser de matériaux encombrants qu'à une démarche louable.

L'attention des Hilairois est appelée sur l'aspect répréhensible des dépôts non autorisés de matériaux à l'aide d'un véhicule (amende prévue pour les contraventions de 5^{ème} classe et confiscation du véhicule ayant servi au dépôt (cf. article R 635-8 du Code pénal).

Les Hilairois désireux de participer à l'entretien des chemins ruraux sont donc invités à solliciter l'autorisation auprès des services de la mairie.

MA METRO RENOV' un service neutre et gratuit



Pour tout projet de rénovation thermique ou énergétique de votre habitation ayez le réflexe !

Pour tout projet de rénovation thermique ou énergétique de votre habitation ayez le réflexe :

MA METRO RENOV'
un service neutre et gratuit

Contact :
Tel : 02 38 81 37 07
Mail : mametrorenov@adil45-28.org

Adresse (sur rendez-vous) :
1 bis rue Saint Euverte à Orléans

MA METRO RENOV' simplifie et sécurise vos projets de rénovation.

Pour qui ?

Tout habitant ou propriétaire d'un logement situé sur une des 22 communes de la Métropole

Pour quoi ?

Tout projet de rénovation ou questions concernant les économies d'énergie dans le logement

Quel intérêt ?

Avec Ma Métro Renov, les habitants disposent :

- d'un interlocuteur unique pour des démarches simplifiées
- d'un conseil neutre et gratuit
- d'un accompagnement personnalisé tout au long de leur projet
- d'une information fiable sur les aides financières

Ma Metro Renov' offre à tous les habitants ou propriétaires d'un logement situé sur l'une des 22 communes de la Métropole un guichet unique pour **s'informer, être conseillé et accompagné gratuitement pour mener un projet de rénovation de son habitat.**

Ce guichet est porté par l'ADIL – Espace France Renov du Loiret.

Concrètement, les équipes de l'ADIL vous conseillent sur le choix des travaux les plus pertinents pour votre logement, les aides possibles en fonction de votre situation, les démarches à réaliser et les pièges à éviter dans le choix des entreprises. Mais elles peuvent également vous guider pour adopter les bons gestes pour réaliser des économies d'énergie au quotidien, vous défendre contre le démarchage abusif, etc.

L'objectif est d'aider les particuliers à s'y retrouver dans la jungle des aides à la rénovation énergétique.

Avec la création du guichet de la rénovation, notre objectif principal est de faire converger toutes les demandes vers ce guichet unique de la rénovation énergétique de la Métropole Orléanaise.

Le site « Prodex »

Le 1^{er} septembre dernier, emménageaient les premiers locataires des logements locatifs construits sur le site de l'ancienne usine Prodex. Au début de l'année 2020, les bâtiments industriels étaient totalement détruits. C'était le terme de plus d'un siècle d'occupation industriel.

Usine PRODEX (début années 1960)
Collection particulière

Les premiers locaux furent construits à la fin du XIX^{ème} siècle pour accueillir une vinaigrerie. Au lendemain de la Première guerre mondiale, l'activité fut reprise par M. Paul Gauthier.

En raison de difficultés économiques et financières, Paul Gauthier doit céder, en 1930, son entreprise à la société « Vinaigre Michel » puis la société « La Normande ». La fabrication du vinaigre cessa vers 1935.

Au début de la guerre, en 1940, les bâtiments et les terrains sont repris par la « Société Nouvelle des Extincteurs Martin » dont le siège est à Saint Ouen, en banlieue de Paris, qui deviendra la « Société anonyme des Extincteurs Martin ». Si l'usine de Saint-Hilaire est bien spécialisée à ses débuts dans la fabrication d'extincteurs pour l'aéronautique, elle se tourne ensuite, en raison de la guerre, vers la production d'outillage.

Cette entreprise a fonctionné une dizaine d'années à Saint-Hilaire, jusqu'au rachat du site par la société anonyme « veuve Paul Hacquin et fils », dont le siège était à Paris et qui se lança dans le chromage des métaux, notamment pour répondre aux besoins de l'usine « Thermor » d'Orléans.

La société fit faillite et cessa ses activités vers 1953-1954. L'usine allait connaître une nouvelle reconversion. En 1955, la société SAPA s'installait. Son activité n'est pas clairement définie. C'est la société « Prodex » créée en 1953, en région parisienne, qui décida d'acquérir le site industriel de Saint-Hilaire à la fin des années 1950 pour y fabriquer des rayonnages métalliques à l'usage des magasins. Elle fonctionna jusqu'en 1995.

Dans les locaux désaffectés, plusieurs artisans se sont alors installés avant qu'un premier projet de construction immobilière ne voit le jour. L'échec de la commercialisation des logements proposés entraîna l'émergence d'un second projet qui aboutit aujourd'hui.



Sources :
« Société d'histoire locale de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin »
@ histoirelocalesainthilaire.fr/



La recette d'Hilainois-es

Le fondant au chocolat de l'accueil de Loisirs de Saint-Hilaire

Cet été, les enfants de l'ALSH ont cuisiné un délicieux fondant au chocolat. Ils se sont régalés de la préparation à la dégustation. Ils livrent leur secret.



Pour 8 personnes :

Ingédients :

200g de chocolat au lait
150g de sucre en poudre
3 œufs
150g de beurre
50g de farine



PRÉPARATION

- Commencez par sortir le beurre du réfrigérateur afin qu'il ramollisse. Si vous avez oublié, il suffit de le passer au micro-ondes pendant une dizaine de secondes, il vous sera plus facile de le travailler par la suite.
- Dans une casserole, cassez le chocolat en morceaux auxquels vous ajoutez 3 cuillères à soupe d'eau et mettez le tout à fondre à feu moyen au bain-marie (dans une casserole plus grande remplie d'eau).
- Pendant ce temps, dans un saladier, vous travaillez, à l'aide d'une cuillère en bois, le beurre mou en pommade, auquel vous ajoutez le sucre en poudre. Continuez de remuer jusqu'à ce que le mélange devienne léger et onctueux. Vous pouvez aussi vous aider d'un batteur électrique, plus efficace pour obtenir la consistance désirée.

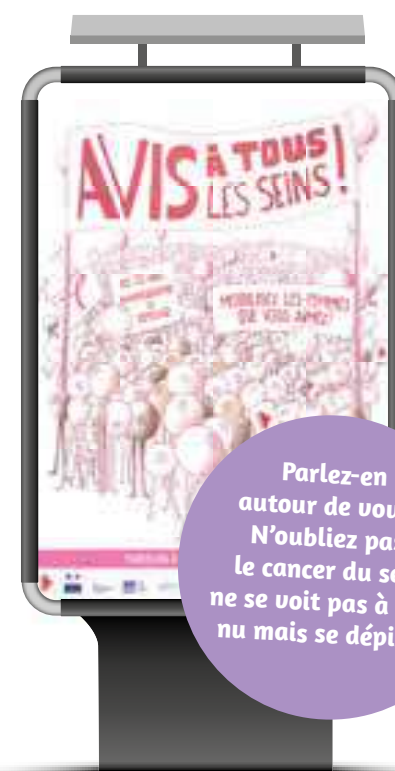
- Ajoutez les œufs un à un en alternant avec la farine. Conseil : il faut remuer et bien travailler la pâte entre chaque œuf et chaque apport de farine, jusqu'à incorporation complète de ces éléments dans la pâte. Pour rendre la pâte plus homogène, vous pouvez également donner un petit coup de batteur électrique.
- Ensuite, incorporez à ce mélange le chocolat fondu en remuant bien avec une cuillère. Beurrez votre moule, versez-y la pâte et faites cuire au four, préchauffé à 150°C, pendant 25 à 30 minutes.

Accompagné d'une brochette de fruits, les petits gourmands donnent leur avis :

Ça déchire !



YUM
YUM



Parlez-en autour de vous !
N'oubliez pas, le cancer du sein ne se voit pas à l'œil nu mais se dépiste.

Comité féminin du Loiret : COFEL Pour le dépistage des cancers

Comme chaque année, notre commune s'associe à l'action du COFEL « comité féminin pour le dépistage des cancers » durant le mois d'Octobre, pour sensibiliser et informer le plus largement possible sur le dépistage du cancer du sein et sur la prévention.

Dès 50 ans, tous les 2 ans, prenez votre rendez-vous chez un radiologue pour le dépistage du cancer du sein par la mammographie, seul examen efficace pour gagner la bataille contre cette maladie. Cet examen est gratuit. Toutes les femmes de 50 à 74 ans sont concernées.

Parlez-en autour de vous ! N'oubliez pas, le cancer du sein ne se voit pas à l'œil nu mais se dépiste.



État civil

ILS SONT NÉS

- GABRIEL Louise 27.04.2022 à SARAN
- MARIOT Tillio 09.05.2022 à SARAN
- CASAS AZEVEDO Joy 19.05.2022 à ORLEANS
- POULIN ELGARFAT Melyna 06.06.2022 ORLEANS
- THIBAUT Malo 03.07.2022 ORLEANS
- BIGOT GALLET Maëlle 26.07.2022 ORLEANS
- PECHADRE Maël 27.07.2022 ORLEANS
- BRION Coline 30.07.2022 ORLEANS
- BRADU Norah 04.08.2022 ORLEANS

- JAVOY Fleur 06.08.2022 ORLEANS
- ALLUARD Diane 12.08.2022 ORLEANS



ILS SE SONT MARIÉS

- PRÉLY Patrick et QUÉRIN Brigitte 14.05.2022
- LEVEAU Guy et RUNDSTADLER Denise 28.05.2022
- CORNU Kévin et CHARNAY Stéphanie 28.05.2022
- GUYOT Jean-Baptiste et HE Alice 18.06.2022
- POIRIER Bertrand et TIZZI Denise 18.06.2022
- PEBERNAD de LANGAUTIER Malo et LECUIT Amélie 18.06.2022

- QUAAK Michael et RENAUDET Laurence 25.06.2022
- CLOUGH Maxime et POULIN Fanny 02.07.2022
- DELAS Guillaume et FERRÉ Corinne 09.07.2022
- THEOBALD Gilles et MEDINA Camille 23.07.2022
- JULLICH Rémy et ZRIOUIL Dounia 03.09.2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- RICHARD née VANDENDRIESSCHE Jacqueline 26.04.2022 à OLIVET
- BLANDIN Valère 16.07.2022 à ORLÉANS
- GAUCHET Gérard 18.07.2022 à SARAN
- HERNANDEZ Y SANTOS Santiago 31.07.2022 à ST-HILAIRE-ST-MESMIN
- BEAUJOUAN Maurice 01.08.2022 à ORLÉANS
- AUDOUZE née LAINÉ Sidonie 06.08.2022 à LA CHAPELLE ST MESMIN



Rétrospective



Voyage ERKHEIM



Rencontre agents/élus



Marché des producteurs



Remise des chèques cadeaux aux CM2



Voyage ERKHEIM



Sculpture Marc HABARNAU



Sculpture Marc HABARNAU



Pique nique RPE